

## DPC



**Public :** infirmiers libéraux,  
pharmaciens

**Pré-requis :** être titulaire du DE

**Effectif :** entre 6 et 14 apprenants



**Intervenante :** Dr BOZON, PH au  
service de maladies infectieuses et  
tropicales du CHU de Besançon



**Dates :** nous contacter



**Lieu :** dans nos locaux à Besançon  
ou en intra établissement



**Durée :** 10 h 30 (1,5 jour)  
de 9h00 à 17h00



**Tarif :** 504 € HT



**Validation :** attestation de DPC

## Objectifs de la formation :

Afin de pouvoir exercer l'activité de prescription de vaccins, les IDE ont l'obligation de suivre une formation de 10h30 dont les objectifs pédagogiques sont définis par voie réglementaire. Les pharmaciens, lorsqu'ils n'ont pas suivi d'enseignement relatif à l'administration ou à la prescription de vaccins dans le cadre de leur formation initiale, sont également concernés par ce décret.

Cette formation permettra aux participants de pouvoir exercer l'activité de prescription de vaccins en disposant d'une attestation de formation conformément aux nouveaux textes réglementaires.

## Contenus pédagogiques :

- Différencier les différentes pathologies et leurs vaccins
- Connaître le calendrier des vaccinations
- Savoir tracer et transmettre l'information
- Savoir prescrire en pratique

## Méthodes pédagogiques :

Affirmative : exposé théorique

Interrogative : feed-back permanent entre les stagiaires et l'intervenant

Active : analyse de cas pratiques et cas cliniques

[Je m'inscris](#)